

Présidente : Thérèse Nowak
11 Domaine de Rollancourt
62770 Rollancourt

Tél : 06.88.70.85.61
contact@levriers-martyrs.com



Vice-Présidente : Katia Laballe
Lieu-dit Le Four
Chenailler Mascheix
19120-Beaulieu sur Dordogne
Tél : 06.18.88.19.48
katia.laballe@orange.fr

CHARTE DE L'ADOPTANT

- 1- **Préambule** : L'Association « Aide aux Lévrier Martyrs » vous remercie de l'aider en adoptant un lévrier martyr. Il s'agit d'un engagement sérieux, sur le plan de la responsabilité et de la disponibilité vis-à-vis d'un animal qui a eu un passé souvent douloureux. L'adoption d'un lévrier de sauvetage est une action généreuse dont l'intégration doit se dérouler sans problème.
- 2- **Le passé de nos lévriers** : Les lévriers arrivant d'Irlande et du Royaume-Uni sont des rescapés des courses. Ils sont exploités dans les cynodromes, puis éliminés lorsque leurs performances sont jugées insuffisantes. Leur vie se résume à l'entraînement, aux courses et à l'emprisonnement en cages. Ils sont de plus, dopés chimiquement et maltraités. Les lévriers arrivant d'Espagne sont exploités pour la chasse et la reproduction. Dès qu'ils sont jugés inaptes, ils sont abandonnés, dans le meilleur des cas, ou torturés sous couvert de la tradition. Ces lévriers n'ont donc pas connu la vie en maison et en famille. Ils sont pourtant, et malgré les sévices subis, d'une douceur, d'une patience et d'une gentillesse exceptionnelles.
- 3- **L'intégration** : Le lévrier est un animal social et hiérarchique. Le maître devra donc se positionner au sommet de cette hiérarchie, sans cris ni violence. La solitude est également fortement prohibée. Laisser un chien seul des jours durant peut entraîner des troubles du comportement (saleté, agressivité, mais aussi dépression, comportements répétitifs, voire automutilation). Les lévriers réclament de la compagnie, humaine principalement, mais aussi canine, et avec d'autres animaux. Concernant leurs relations avec les autres animaux de la maison, il faudra procéder à des « présentations », et respecter l'insertion hiérarchique : dernier arrivé, dernier servi. Il faudra donc leur apprendre que le chat, le lapin, voire les volailles, font partie de la meute et sont donc, à ce titre, « sacrés ». Un peu de surveillance, des contacts progressifs, par étapes, des caresses, et le choix de moments propices tels les jeux ou les repas.
- 4- **La vie au foyer** : L'adoptant s'engage à recevoir au sein de son foyer un lévrier pour une période indéterminée, et à lui dispenser soins, affection et éducation. **Le lévrier vivra avec la famille dans la maison et disposera de sa propre couche. Cette couche doit de préférence être moelleuse (duvet, canapé, fauteuil, coussins,...), car les lévriers n'ont pas de graisse sous-cutanée, et une surface dure peut causer des escarres. L'adoptant fera respecter sous son toit le bien être de son lévrier, aux tiers et à ses propres enfants.**
- 5- **La nutrition** : Le lévrier s'accommodera parfaitement de bonnes croquettes (de préférence au saumon). Vous pourrez bien sûr lui concocter de temps à autre une gamelle avec des pâtes, du riz, de la viande blanche et des légumes. Le pain dur lui permettra, occasionnellement, de se nettoyer les dents. Vous pourrez également le récompenser de temps à autre, avec des fruits (pomme, poire), des croûtes de fromage, du fromage de chèvre. Pour un beau poil sans pellicules, vous pourrez lui faire une cure quotidienne, avec 3 comprimés de levure de bière et 1 cuiller d'huile de colza sur ses croquettes.

- 6- **L'environnement et les promenades** : L'adoptant déclare avoir un terrain doté d'une haute clôture adaptée, et à ne pas lâcher son lévrier avant une période d'intégration d'au moins un mois. Pour les promenades en extérieur, il est conseillé d'utiliser à la fois un collier (portant une médaille d'identification), et un harnais (plus confortable). Il ne faut pas oublier l'instinct de chasse du lévrier, qui peut le pousser à courser une proie éventuelle. Il est donc absolument déconseillé de le lâcher.
- 7- **L'arrivée en France** : Avant son arrivée en France, le lévrier aura été vacciné, pucé, stérilisé, et testé négativement pour les 3 maladies méditerranéennes (s'il vient d'Espagne). Il est enregistré au nom de l'association « Aide aux Lévrier Martyrs ».
- Le changement de propriétaire doit être impérativement fait dans les huit jours par l'adoptant et une photocopie de ce changement doit être envoyée au siège de l'association.
 - MONTANT DU DON DEMANDE : 270 euros (deux cent soixante-dix euros), pour un mâle et 300 euros pour une femelle, ceci constitue la participation aux frais vétérinaires et de sauvetage (en chèque au nom de l'association « Aide aux Lévrier Martyrs » ou espèces).
 - Le lévrier restera toute sa vie sous la protection de l'association.
- 8- **Les engagements de l'adoptant** : L'adoptant s'engage à :
- 8-1) ne pas donner, vendre à un tiers, ou abandonner dans un refuge son lévrier. En cas de soucis empêchant la garde de son lévrier, l'adoptant doit contacter Aide aux Lévrier Martyrs qui reprendra le lévrier sans restriction afin de lui trouver un nouveau foyer. Le don d'acquisition initial sera conservé par l'association.**
 - 8-2) prévenir immédiatement, si le lévrier s'échappe, l'association, la gendarmerie, les refuges alentours, et l'ICAD, en précisant les circonstances.**
 - 8-3) prévenir l'association en cas du décès du lévrier.**
 - 8-4) ne pas euthanasier son lévrier sans l'accord de l'association, sauf en cas de maladie grave et incurable, en cas de décès, le lévrier sera incinéré.**
 - 8-5) communiquer tout changement d'adresse à l'association, pour le suivi du placement du lévrier.**
 - 8-6) recevoir, sur présentation de sa carte, un délégué ou un membre du bureau d'Aide aux Lévrier Martyrs, chargé du contrôle des conditions de vie et du bien-être du lévrier.**
 - 8-7) ne pas utiliser le lévrier pour la course sur cynodrome commercial ni pour la chasse.**
 - 8-8) prendre en charge tous les frais vétérinaires nécessaires à la bonne santé du lévrier.**
 - 8-9) vérifier que le vétérinaire suit bien les protocoles anesthésiques spécifiques aux lévriers.**
 - 8-10) faire tous les rappels de vaccin, ainsi que les traitements antiparasitaires nécessaires.**
 - 8-11) faire porter constamment (même à la maison) au collier de son lévrier une médaille gravée avec le numéro de téléphone de l'adoptant, et celui de l'association.**
 - 8-12) donner régulièrement des nouvelles du lévrier à l'association, notamment sous forme de photos, pour lesquelles l'adoptant renoncera au droit à l'image, afin que l'association puisse les publier.**
 - 8-13) adhérer à l'association Aide aux Lévrier Martyrs.**
- 9- **Documents contractuels**:
- l'association remet à l'adoptant un passeport européen, un exemplaire du contrat, et les tests de leishmaniose (négatifs).
 - L'adoptant remet à l'association une copie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois